

Comment surveiller mes consommations d'eau ?

Mise en place depuis 2016, les abonnés peuvent consulter leur consommation en temps réel et profiter de nombreux avantages avec la télé-relève qui est un service gratuit.

- Vous n'êtes plus dérangé lors des relevés
- Vos factures d'eau ne sont plus estimées mais basées semestriellement sur des consommations réelles
- Lors de votre emménagement, vous n'avez plus à nous communiquer votre relevé pour bénéficier immédiatement de l'eau chez vous
- Vous pouvez suivre votre consommation d'eau avec précision sur internet, par mois ou par jour
- Vous êtes alerté rapidement (et non à réception de la facture) en cas de présomption de fuite à condition d'avoir créé votre compte sur le site www.service-client.veoliaeau.fr

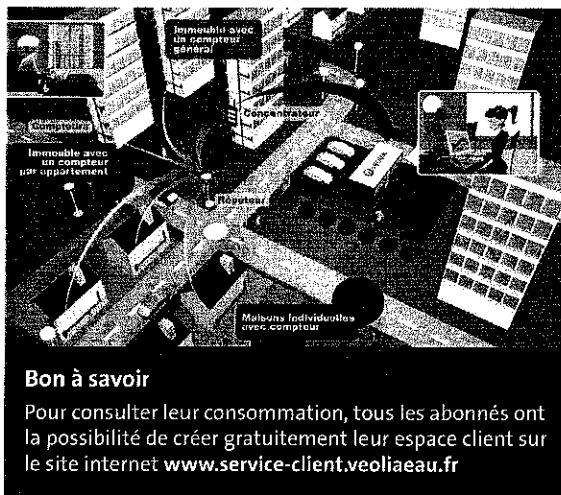


La télé-relève

Comment ça marche ?

Il s'agit d'un module placé sur votre compteur qui enregistre en permanence le volume de vos consommations et le transmet par ondes radio à un récepteur. Ainsi, ces informations sont relayées par internet jusqu'au centre de traitement des données de Veolia.

- 1 Un module radio, relié au compteur, collecte les informations et les transmet à un concentrateur via un répéteur.
- 2 Le répéteur, placé sur les candélabres, relaie les signaux radio qu'il reçoit d'un ou de plusieurs modules. Il les transmet vers le concentrateur.
- 3 Le concentrateur reçoit, stocke et retransmet les informations reçues des répéteurs vers un centre de traitement des données. Ces données sont transmises par internet via une ligne téléphonique. Il est placé en domaine public avec l'accord du propriétaire.



Bon à savoir

Pour consulter leur consommation, tous les abonnés ont la possibilité de créer gratuitement leur espace client sur le site internet www.service-client.veoliaeau.fr